



Communiqué de presse  
Paris, le 21 février 2011

## Déchets d'Équipements Électriques et Electroniques (DEEE)

**En 2010, Eco-systèmes a collecté et recyclé plus de 310 000 tonnes d'appareils électriques et électroniques usagés et a amélioré la qualité de leur traitement**

En 2010, Eco-systèmes a collecté 311 000 tonnes d'équipements électriques et électroniques, soit 6,5 kg par habitant et par an\*. Ce résultat correspond à une augmentation de 12% par rapport à l'année précédente. En moyenne, ces anciens appareils ont été recyclés à hauteur de 82% sous forme de nouvelles matières premières. Ces résultats sont supérieurs aux objectifs fixés par les pouvoirs publics aux éco-organismes agréés.

### **Une forte implication des consommateurs et des partenaires de la collecte**

Cette progression des volumes en 2010 correspond en grande partie aux efforts des consommateurs pour rapporter davantage de produits dans les points de collecte existants (magasins, déchèteries, centres de ré-emploi). L'équivalent de 25 millions de gestes d'apport des DEEE ont été ainsi réalisés en 2010, soit près de 3 millions de gestes supplémentaires par rapport à l'année précédente. A noter également, une forte augmentation du volume des écrans de 29%, liée au passage à la télévision numérique amorcé en 2009. Cette tendance devrait d'ailleurs se poursuivre en 2011 puisque quinze régions seront concernées.

Concernant les partenaires de la collecte, 37% des volumes (ou 114 000 tonnes) ont été repris par les distributeurs (+8%) et 56% par les collectivités locales (ou 174 000 tonnes, +15%). L'économie sociale, quant à elle, a collecté en direct 22 970 tonnes, soit 12% de plus qu'en 2010.

D'autre part, le réseau de points de collecte d'Eco-systèmes s'est considérablement développé avec 9505 points de collecte actifs en 2010, soit une progression de 16% face à 2009. Cela représente en moyenne un point de collecte pour 6800 habitants.

### **Le réemploi des appareils : un axe de prévention des déchets en progression**

Fortement engagé en faveur du réemploi, considéré comme un axe de prévention des déchets, Eco-systèmes travaille depuis sa création avec les acteurs de l'économie sociale et solidaire au travers de deux accords : le premier avec le réseau Emmaüs France pour la collecte des dons à domicile et le deuxième avec Envie pour la collecte du gros Electroménager auprès de la distribution.

En 2010, les dons des consommateurs à Emmaüs ont progressé de 12%, permettant ainsi d'augmenter les volumes d'appareils réemployés, c'est-à-dire reconditionnés et remis en état de marche en vue de leur revente sur le marché de l'occasion. Par ailleurs, 20783 tonnes d'appareils de gros Electroménager collectés par les distributeurs ont été confiées à Envie en vue du réemploi, représentant 24% des tonnes de ces appareils collectés par les distributeurs. Au total plus de 120 000 appareils ont ainsi pu être revendus après réparation.

\* Au prorata de la part de marché de ses adhérents

## Des taux de recyclage atteints pour les quatre flux

Au total, sur les 311 000 tonnes confiées aux centres de traitement, 82% ont été valorisées sous forme de nouvelles matières premières (dont 51% de métaux) et 5% ont été valorisées en énergie. Sur la part restante, non valorisable, les substances polluantes ont été isolées et traitées en installations spécialisées, soit 3% du volume traité. La collecte des appareils électriques usagés constitue donc un véritable gisement de matière première.

En qualité d'éco-organisme agréé par les pouvoirs publics, Eco-systèmes a pour obligation d'atteindre des taux de recyclage et de valorisation bien précis pour les quatre grands flux de produits (le gros électroménager froid, le gros électroménager hors froid, les petits appareils, les écrans et moniteurs) faisant l'objet de traitements spécifiques. En 2010, ces objectifs ont été atteints pour les quatre flux traités par ses prestataires. Cette performance est d'autant plus remarquable qu'Eco-systèmes applique une mesure des taux particulièrement exigeante pour ses prestataires.

## La réduction des émissions de CO<sub>2</sub> au cœur des préoccupations

Concernant l'impact environnemental de la filière, un travail de fond a été engagé et poursuivi pour réduire les émissions de CO<sub>2</sub> liées au transport des DEEE, selon trois axes d'action :

- **L'optimisation du chargement des camions** afin de limiter le nombre de voyages pour un tonnage donné. En 2010, ce travail a permis d'économiser 2000 voyages.
- La conduite de plusieurs **expériences de transport fluvial**. A titre d'exemple, les appareils en provenance des DOM nécessitant un traitement en métropole sont désormais acheminés par la mer jusqu'au Havre puis sur la Seine jusqu'à Gennevilliers (92). Concernant le traitement du gros électroménager hors froid, un transport fluvial des équipements est organisé entre deux centres de traitement, l'un en Haute-Normandie et l'autre en Ile-de-France. De nouvelles expériences de transport fluvial sont par ailleurs prévues très prochainement.
- Par ailleurs, Eco-systèmes travaille avec l'ensemble des éco-organismes DEEE pour définir un **indicateur commun de mesure des émissions de CO<sub>2</sub> pour les activités de logistiques et transport**, qui permettra de traduire l'impact de ces actions en volume de CO<sub>2</sub> évité, tout en mesurant les résultats de l'ensemble de la filière sur la base d'une méthode unique.

## Vers des standards européens de traitement des DEEE

En 2010, une nouvelle étape a été franchie dans l'élaboration de standards européens de traitement des DEEE au sein du WEEE Forum (Waste Electrical and Electronic Equipment), association européenne des éco-organismes DEEE. Tout d'abord, Eco-systèmes s'est très fortement impliqué dans les travaux collaboratifs de rédaction du référentiel commun.

L'éco-organisme a également commencé à évaluer les écarts éventuels de tous ses prestataires par rapport à ce standard, afin de leur permettre d'anticiper au mieux l'obligation d'y répondre d'ici quelques années. En effet, le respect de ce référentiel deviendra une obligation pour tous les prestataires qui souhaitent répondre aux appels d'offre des éco-organismes européens.

*« Eco-systèmes salue ses équipes et tous ses partenaires qui se sont fortement mobilisés en 2010 afin de rallier les consommateurs à la cause de la collecte et du recyclage des DEEE. Cette forte implication nous a ainsi permis de dépasser les objectifs fixés par les pouvoirs publics »,* commente Christian Brabant, Directeur Général d'Eco-systèmes.

### **A propos d'Eco-systèmes**

En tant qu'éco-organisme agréé par les Pouvoirs Publics, Eco-systèmes a pour vocation d'organiser la collecte, la dépollution et le recyclage des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE). Pour mener à bien sa mission d'intérêt général, Eco-systèmes travaille avec un réseau de partenaires de la collecte (distributeurs, collectivités locales, acteurs de l'économie sociale et solidaire tels que Emmaüs ou Envie) et un réseau de prestataires de logistique (transport) et de traitement des DEEE. Eco-systèmes est une entreprise à but non lucratif créée par 35 producteurs et distributeurs d'appareils électriques et électroniques.

En savoir + [www.eco-systemes.fr](http://www.eco-systemes.fr) et [www.collectons.org](http://www.collectons.org)

### **Contacts presse**

OXYGEN

Aurélie Jeanne / Ophélie Surini

Tél. 01 41 11 37 76/83 - Email : [aureliej@oxygen-rp.com](mailto:aureliej@oxygen-rp.com)